

Editeur responsable
PARMENTIER Adelin
Route de Bastogne 355
6700 ARLON

☎/Fax 063/21.72.06
Bureau de dépôt : ARLON 1

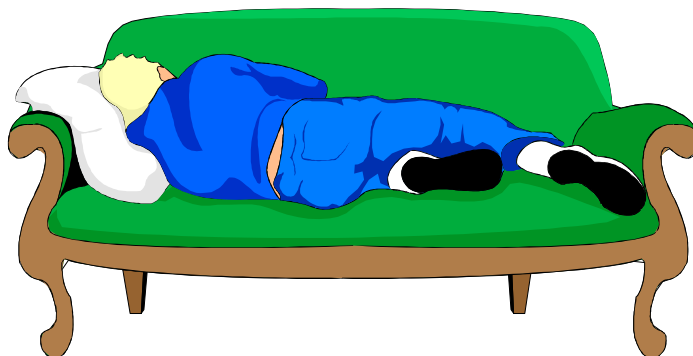
P.P.
6700 ARLON 1
11/616

Belgique - België

Dans ce numéro :
La Gaume buissonnière
La marche du maitrank
La cerise
Et les rubriques
habituelles

A PI A L'COPEPTE

*Feuillet d'information de l'Arel's Club Marcheurs
Affilié à la FFBMP - LUX 012
Mensuel - n°96 juin 2000*



Bientôt la sieste après les examens

<u>Les anniversaires</u>		<u>Les marches du mois</u>			
EPPE Monique	1	J 01 07½	HAMM	L	5-10-20
GERARD Christian	3	J 01 07½	ERROUVILLE	F	10-20
MARS Georges	5	J 01 13½	KOCKELSCHEUER	L	10
DEVIGNE Henry	7	S 03 07½	ATHUS	B	5-10-20-42
HAMES André	10	S 03 09	VIANDEN	L	5-11-15
SCOYER Christophe	11	D 04 07½	ATHUS	B	5-10-20-42
COLLIN Léon	13	D 04 07½	CARIGNAN	F	10-20
DEVIGNE Mary	13	D 04 07½	SOLEUVRE	L	5-10-20
BRENY Huguette	15	M 07 07½	TETANGE	L	6-12
PAQUAY Louis	17	D 11 07½	BEAUFORT	L	6-12-25
DUBUS Florent	21	L 12 07½	BEAUFORT	L	6-12-25
GUILLAUME Claudine	21	L 12 07½	AUITRECOURT	F	10-20
LECOMTE Tanja	23	S 17 07½	MARCHE/FAM	B	6-12-25-42-60
MARS Frédéric	24	S 17 07½	DIEKIRCH	L	12-20-40
EVEN Annette	26	D 18 07½	HABAY	B	5-10-20-30-42
PASCAL Maryse	27	D 18 07½	DIEKIRCH	L	12-20-40
MICHOTTE Francis	28	S 24 07½	LEUDELANGE	L	5-10-20
		S 24	CAR AMMERSCHWIHR	F	10-20
		D 25	CAR COCHEREN	F	10-20
		D 25 07½	BERINGEN	L	6-11-22
		D 25 07½	WARDIN	B	5-10-20
Bonnes marches à tous					
Bon anniversaire					

Pour se rendre à :

HAMM : Se diriger vers la gare de Luxembourg et prendre après le pont l'ancienne route vers Trêve. Hamm est à droite dans la côte en quittant la ville. - 33 km

ERROUVILLE : A Longwy, prendre la direction Thionville. Errouville est à 20 km de Longwy environ, sur la droite de la voie rapide - +/- 45 km

ATHUS : Dans la grand rue, prendre à gauche vers la salle de départ. (piscine du Joli Bois) - 15 km

VIANDEN : Aller jusque Diekirch puis prendre la direction Vianden. - 51 km

CARIGNAN : A Florenville, direction de Bouillon et au rond-point vers Carignan. 52 km

SOLEUVRE : A Athus, suivre Pétange puis la voie rapide vers Esch sur Alzette. Soleuvre est situé quelques kilomètres avant cette localité. - 27 km

TETANGE : à Athus, direction Pétange, prendre la voie rapide vers Dudelange et sortie Kayl Tétange. On peut aussi s'y rendre au départ d'Esch sur Alzette.- 41 km

BEAUFORT : Suivre Mersch, Larochette, Christnach, Waldbillig, Haller, Beaufort.- 45 km

AUTRECOURT : Florenville, Carignan, Mouzon et à la sortie, à droite vers Autrecourt. 65 km

MARCHE EN FAMENNE : N4 vers Bastogne puis Marche.- 79 km

DIEKIRCH : Direction Pallen puis continuer jusque Diekirch - 39 km

HABAY : Prendre la E411 en direction de Bruxelles, sortie Habay ou rue de Neufchâteau et suivre vers Neufchâteau - 14 km

LEUDELANGE : Autoroute vers Luxembourg puis Esch/Alzette. Sortie Leudelage.- 30 km

BERINGEN : A Mersch, prendre à gauche au deuxième carrefour du centre ville. - 26 km

WARDIN : A Bastogne, prendre la direction Wiltz puis Wardin. - 42 km

Attention : rassemblement à la place des Chasseurs Ardennais, près des feux

Pensez aux nouveaux marcheurs qui ne connaissent pas les lieux de départ et passez par le rassemblement. Il est moins coûteux de payer 50 ou 100 francs pour se rendre à une marche que de prendre sa voiture.(surtout avec l'augmentation du prix de l'essence)

Les marches d'avril

Durant le mois de mars, nous avons marché à Hesperange (12), Petit-Rechain (2), Philippeville (5), Assenois (25), Mersch (13), Lamorteau (27), Marchin (2), Steinfort (40), Trooz (2), Vendresse (7), Wasserbillig (26), Engis (2), Goucy (8), Consdorf (13), Melen (50), Stavelot (54), Anhée (4), Esneux (2), Seraing (3), Eischen (113), Bettendorf (3), Longvilly (27), Hamois (5), Larochette (33) et Wegnez (2) soit un total de 394 participations.

La 23^{ème} marche du Maitrank

Avec 761 participants, notre marche n'a connu qu'un succès relatif malgré un soleil généreux et des températures presque caniculaire. Pour expliquer cette relative désaffection des marcheurs, on m'a cité la fête des mères, les communions ou encore la baisse du nombre de marcheurs un peu partout et l'absence de car. S'il est vraisemblable que ces motifs sont une des causes, un autre en est le peu d'empressement des marcheurs de la province à venir sur les circuits. Je devrais d'ailleurs parler des affiliés et non des marcheurs. Nous serions mal venus de le reprocher aux autres alors que quatre-vingts personnes environ de notre club n'ont pas jugé utile de venir à notre marche. J'ai du mal à croire que toutes ces personnes ont dû se rendre à une communion ou étaient retenues pour des raisons impératives.

Pour les statistiques, je vous demande de vous reporter au tableau. Vous y constaterez que nos amis luxembourgeois étaient en force, aussi nombreux que les Belges. On peut les remercier. J'attire votre attention sur le fait que parmi les Belges, il y a 93 arlonnais et 45 indépendants. Il ne reste donc que 182 participants pour la province.

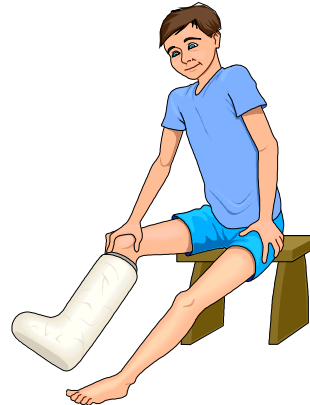
Je tiens à remercier tous ceux qui ont travaillé lors de cette marche en rappelant que la bonne humeur doit être au rendez-vous et que si l'on vient en râlant, il vaut mieux rester chez soi. A l'exception de quelques petits problèmes à la séparation de 10 et 20 km, tout était très bien.

Il nous reste à espérer que les marcheurs qui ne sont pas venus en mai viennent en octobre, mois durant lequel il n'y a pas de communion et très peu de fête.

Note paroissiale

Quand deux compères se mettent à déménager, même adeptes de la marche, s'il leur arrive d'en rater une, cela se termine par un grand "floc". Il ne reste pour l'un qu'à se faire "câliner" et pour l'autre à meubler ses loisirs.

Signé : l'abbé Quille.



L'inconnu du mois

Notre inconnu aime les pizzas, surtout celles faites par son épouse. Ce samedi midi, il espérait bien en déguster une. Mais manque de chance, après le nettoyage des légumes du samedi avant la marche, son épouse, entraînée par ses (mauvaises ?) compagnes, avait un peu abusé de la boisson qui fait la renommée de notre marche. Notre inconnu a dû se contenter d'un dîner plus frugal.

Si vous le reconnaissez, payez-lui un verre de Chianti.

Les inconnus des mois précédents étaient :

En mai : Aline de BRESSING, Sabine MULLER, Tanja LECOMTE

En avril : Annette REMY

En mars : Claude DELTENRE

En février : Alain SCHIMFESSEL

MARCHE NATIONALE

N'oubliez pas la marche nationale qui aura lieu le 18 juin à Habay. Soyons y nombreux. Cette marche est une vitrine pour la province. Que ceux qui ont un poste n'oublient pas de venir, particulièrement la veille. Les horaires seront communiqués en temps utile. N'oubliez pas le polo du club.

Le car en Alsace

Il est rappelé que l'inscription n'est définitive qu'après le versement d'un acompte de 1.500 francs par personne sur le compte 001-0642043-76. Il reste 5 places pour les éventuels retardataires. Agissez au plus vite en téléphonant à Marie-Josée au ☎ 063/23.39.38. Le prix total, comprenant le voyage, l'hôtel, le dîner et le petit déjeuner, les inscriptions aux marches et une visite devrait être sensiblement le même que l'an dernier, soit 2.100 frs par personne en chambre double et 2.600 en chambre single. Les renseignements utiles seront communiqués aux participants. Si vous n'avez rien reçu avant le 9 juin, merci de téléphoner au président.

Perdu - trouvé

Après la marche du maitrank, on a trouvé dans la salle un lot de notre tombola (un vase). Cet objet peut être réclamé au président.

La cerise

Maryse Borel

La cerise est une véritable panacée: vitamines A, B1, B2, C, PP, sels minéraux et oligo-éléments, fer, calcium, phosphore, chlore, soufre, magnésium, sodium, potassium, zinc, cuivre, manganèse et cobalt. Elle représente donc un reminéralisant extraordinaire, elle est recommandée contre l'obésité, l'artériosclérose, l'hépatisme, le rhumatisme, l'arthrite, la goutte, les engorgements du foie, les lithiases biliaires et urinaires, la constipation. Elle lutte contre le vieillissement. Une cure de deux jours, pendant lesquels on ne mange que des cerises, désintoxique votre corps et vous redonne une santé de fer, c'est le cas de dire. On peut aussi, dans le but de perdre quelques kilos, remplacer un repas (celui du soir de préférence) par 500 grammes de cerises. Faites cette cure de cerises huit jours puis continuez-la un jour par semaine pendant un mois. Ce fruit, bien qu'il soit pauvre en calories, crée rapidement une sensation de satiété, c'est

pourquoi il est utilisé dans maints régimes amaigrissants.

Les queues de cerises (pédoncules) sont utilisées en thérapie naturelle contre les infections urinaires, cystite, coliques néphrétiques, grippe, jaunisse, rhumatisme, goutte, hydropisie (2 c.s. de queues de cerises pour 1 l d'eau, faire bouillir 3 minutes, ajouter 250 g de cerises dénoyautées, 1 pomme coupée, laisser infuser 10 minutes, filtrer et boire dans la journée).

En usage externe, on peut, contre les maux de tête, mettre des cerises écrasées sur le front ou, si l'on veut tonifier la peau, sur le visage et le cou.

Sur votre table, les cerises! La saison est courte, il faut en profiter. En tarte, en clafoutis, en soufflé, en sirop, en confiture, en marmelade ou, encore mieux, fraîches cueillies et bien mûres.

Cerises au vinaigre

Reminéralisant et détoxiquant

Pour 2 ou 3 bocaux

- Choisir 1 kg de belles cerises bien mûres et saines.
- Les laver, les équeuter, les essuyer et les disposer dans des bocaux en verre, en alternant les couches: cerises, un peu de sucre de canne, cerises, etc. en y mêlant des parcelles de bâtons de cannelle et quelques clous de girofle.
- Bien serrer les fruits.
- Faire bouillir 4 à 5 dl de vinaigre de pomme dans lequel on aura mis l'écorce d'un petit citron biologique coupée en petits morceaux.
- Laisser refroidir le vinaigre et bien remplir les bocaux avec ce liquide.
-

Fermer hermétiquement, laisser reposer 1 à 2 mois, et consommer ces fruits en entrée, avec salade ou poisson mariné.

MARCHE DU MAITANK 14 MAI 2000

AREL'S CLUB MARCHEURS	93	BELVAUX STARIGHTER FOOT TEAM BELES	27
INDEPENDANTS	45	AMICALE MARCHEURS DE BASCHARAGE	22
TOTAL ARLON	138	STEINFORT WANDERFALKEN	21
		WANDERFRENN BROUCH	21
AUBANGE LA FOURMI	37	LEUDELANGE LEIDELENG TREPPSELFRENN	19
IZEL LES ROUTHOUX	29	KEISPELT COUNTRY TRAMPS KEISPELT	19
ATHUS LES METALLOS DE LA CHIERS	25	OBERDONVEN SECTION MARCHE	18
TURPANGE MARCHEURS DE TURPANGE	22	LETZEBUERGER WANDERFRENN STEINSEL	17
LONGWILLY LES HIRONDELLES	13	LINTGEN UELZEEHT TRAMPS LENTGEN	16
SIBRET LES VIS SABOTS	9	ROMBACH A.M.H.S.	16
HARNONCOURT LA ZOLETTE	8	EISCHEN AISCHDALL FLITZER	15
HOUMONT LES MARCHEURS DU LAVAL	8	LAROCLETTE CERCLE PEDESTRE	13
CHENOIS LA GODASSE GAUMAISE	8	HOWALD ENTRE BONS AMIS	12
MARTELANGE MARCHEURS HAUTE SURE	6	MERSCH NATUUR FRENN MIERCH	12
WARDIN LES BALADINS	6	BIGONVILLE ARDENNER FRENN	12
LES FOSSES OBJECTIF 10.000	6	GEHAANSBIERGKNAPPEN DUDELANGE	10
MARCHE MARCHEURS DE LA FAMENNE	3	LINGER LINGER TRAPPER	10
MASBOURG MARCHEURS LA MASBLETTE	2	GARNICH WANDERTRAMPS GARNICH	10
GOUVY LES DJOYEUX GOUVIONS	0	VIANDEN NESSKNACKER VEINEN	8
RENDEUX LES MARCHEURS DE RENDEUX	0	BERINGEN AMICALE 5X BERINGEN	8
TOTAL PROVINCE (SANS ARLON)	182	KAYL AMICALE DES MARCHEURS	8
		KOPSTAL BRIDEL THE GLOBETROTTERS	7
POLICE DE JUMET	8	SENNINGEN HEEMELSDEICHER	7
LES MARCHEURS DE L'OURTHE	6	WASSERBILLIGE ROAD RUNNERS	7
STAVELOT MARCHE CLUB	5	BERTRANGE FOOTING CLUB PER PEDES	6
WALLONIA NAMUR	3	HESPERANGE HESPER TREPPPELER	6
JOGGING ESPACE	3	CONSDORF THE WORLD RUNNERS	6
MARCHEURS DES ECHOS DE LA MEHAIGNE	2	ETTELBRUCK WANDERFRENN ETTTEL	6
MARCHEURS DU HAIN	2	LAMADELAINE TETELSBIERGS TREPPPLER	4
LI DJOYEUSE ETINTE TRASENSTER	2	WALFERDANGE	4
LES TRAFTEUX HOUSSE	2	BETTENDORF VELO CLUB DE LA SURE	4
LES ROUBALEUX SERAING	2	HAMM SAPEURS POMPIERS	3
M 3F PLOMBIERE	2	LIMPERTSBERG LES RAPIDES	2
MIEUX ETRE ST MARC	2	ITZIG FOOTING CLUB ITZIG	2
LES BRUYERES EN MARCHE JUPILLE	2	FRAIZAIT CLUB VOLL DO BELVAUX	2
FORT DE BATTICE	1	ECHTERNACH WANDERFRENN	0
CULS DE JATTES DU MAUGE	1	ESCH SUR ALZETTE NOSBIERG	0
BATTEURS DE CUIRS DINANT	1	FEULEN SECOURISTE DE FEULEN	0
ROTEUX DI HOUSSAIE BEYNE HEUSAY	1	GASPERICH FC TRICOLERE	0
MARCHEURS DU XII MARCINELLE	1	KEHLEN FC KEHLEN	0
CŒUR ET MARCHE ENGIS	1	MERTERT WANDERFRENN 74	0
TOTAL BELGIQUE HORS PROVINCE	47	TRINTANGE KIJSCHTENTREPPPELER	0
		FOLSCHETTE BOSCHFLITZER FOLSCHT	0
MARCHE CLUB DU RHIN	4	STEISEL LETZEBUERGER WANDERFRENN	0
GARDE A VOUS CARIGNAN	5	ESCH / ALZETTE FRAIZAIT CLUB VOLL DO	0
RETTTEL	3	BEAUFORT WANDERFRENN	0
FLAMINGO	2	TOTAL GRAND DUCHE	380
TOTAL FRANCE	14		
		TOTAL GENERAL (138 + 182 + 47 + 380 + 14)	761

Humour

Les chats sont indépendants, n'écoutent pas, ne viennent pas toujours quand on les appelle, aiment quitter la maison la nuit et lorsqu'ils sont à la maison, tout ce qu'ils veulent, c'est qu'on les laisse tranquilles, à dormir. Comment expliquer que les femmes aiment les chats alors qu'elles ne supportent pas le même comportement chez leurs hommes ?

La Gaume

Après avoir parcouru deux ans de suite le circuit permanent d'Esneux, nous avons envie de changer. Notre choix s'est porté sur la Gaume buissonnière. Pendant l'hiver, nous nous sommes procuré le guide, petite merveille avec ses photos bien alléchantes.

Vu l'éloignement pour nous, une préparation pointue a été nécessaire. D'abord choisir le nombre d'étapes. Notre choix s'est porté sur la proposition des organisateurs à 10 étapes de plus ou moins 20 km. Il a fallu ensuite voir pour les trajets en voiture. Comme pour le circuit d'Esneux, deux voitures sont nécessaires.

Nous nous sommes ensuite informés autour de nous pour voir qui voulait participer à cette randonnée dans les conditions proposées. Le résultat dépassa notre attente. En effet, au départ de la première étape nous serons huit, à savoir :

Club d'Arlon : Jacques, Juliette, Laurette, Muriel, René, Solange

Club de Beyne Heusay : Gaby, Jean-Claude.

1^{ère} étape : Aubange (domaine de Clémarais) – Saint Pancré (le 21 mars 2000)

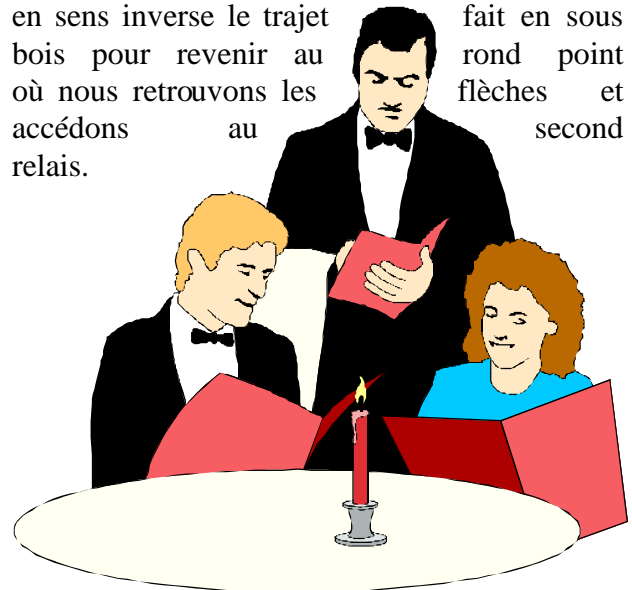
Le trafic voiture doit être minuté : départ de Comblain au Pont à 7.10 h. avec Gaby qui est arrivée de Tilff, rendez-vous sur le parking de l'E25 à 7.30 h. avec Jean-Claude qui arrive du Sart Tilman. Puis les deux véhicules passent à 8 h. à Bastogne pour charger Muriel et arrivent à 8.30 h. à l'hôtel de ville d'Arlon où Juliette et Solange nous attendent. Jacques n'est pas à l'appel. En fait, il nous attend place Léopold. Après quelques échanges téléphoniques par GSM, tout rentre dans l'ordre. Un grand merci à Jean Peschon qui a piloté Juliette à Saint Pancré et ramené tout le monde à Aubange.

Enfin, le groupe au complet et avec bonne humeur s'élance sur le parcours. D'abord traversée d'Aubange et puis tout de suite un chemin de terre le long de la ligne de chemin de fer jusqu'à Halanzy. A partir de là, aigüisez vos mollets car l'ascension est rude. Le temps est magnifique et très vite nous tombons la veste. Lorsque nous atteignons le sommet, nous découvrons un panorama superbe.

Quelques problèmes dans les bois: le débardage en cours a enlevé pas mal de flèches. Mais nous arrivons sans gros problème au premier relais : le chalet. Nous profitons de la halte pour nous sustenter. Le relais semble fermé mais au moment de la quitter, la dame se montre et estampille nos carnets (occupée dans les chambres, elle ne nous avait pas entendus).

A partir du relais, la promenade se poursuit à travers bois. Le paysage est formidable en cette période de l'année où les sous-

bois sont tapissés de fleurs. A l'approche de Gorcy, nouveau problème à cause du débardage. Cela nous vaut de rater le chemin qui descend directement au centre de Gorcy et nous longeons Gorcy en sous bois. Au bout du village et sans toujours avoir de flèches, nous descendons vers Gorcy que nous atteignons au bout du village ce qui nous demande de refaire en sens inverse le trajet fait en sous bois pour revenir au rond point où nous retrouvons les flèches et accédons au second relais.



Une bonne restauration !

Petite restauration, puis nous attaquons la dernière difficulté de la journée. La montée vers Houdlémont, mais que c'est beau! Puis la redescente à travers bois vers Saint-Pancré où nous attendent nos voitures et surtout une bonne bière bien fraîche au relais où nous sommes très bien accueillis.

Figure 12^{ème} étape : Saint-Pancre – Lamorteau (11 avril 2000)

Cette fois, tout le monde est au rendez-vous et c'est un cortège de quatre voitures qui prend la route de Virton pour abandonner deux des voitures près de l'église de Lamorteau. Nous avons choisi ce point étant donné que le relais de Lamorteau est momentanément supprimé. Nous avons pensé qu'au moins l'église se voit de loin. Puis c'est le retour à Saint-Pancre avec deux voitures bien remplies.

Nous quittons le relais de Saint-Pancre sous un temps nuageux à beau. Nous nous rendons compte plus tard que ce jour fut le seul beau jour de la semaine. Quelle veine ! Après 600 mètres bien à plat à travers Saint-Pancre puis Buré la Ville, nous nous lançons à l'assaut de la première difficulté de la journée : 1.600 mètres de côte avec en moyenne 9% pour atteindre le plateau de Tellancourt. C'est dur ! Mais de nouveau, quelle récompense quand on arrive au sommet. L'œil n'est jamais fatigué d'un tel spectacle.

Après avoir bien monté, on redescend vers Grandcourt et le relais fixe. Déception, il est fermé pour travaux. Nous cassons la croûte, puis nouvelle ascension aussi dure que les précédentes. Mais quel beau parcours à travers les hêtraies dont le sol est tapissé de fleurs blanches à perte de vue. Jusque maintenant, le flé-

chage est parfait et tout à coup dans les bois, nous dirigeant vers la Croix Valentin, plus rien... Nous arrivons à un croisement et T. A gauche ou à droite ? Nous nous séparons à la recherche de flèches. Très vite, Jean-Claude trouve la Croix Valentin, donc c'est à gauche.

Mais toujours pas de flèche. Juste avant un Y, nous rencontrons des bûcherons qui nous indiquent la branche à prendre pour rejoindre la route de St-Mard. En tout, plus d'un kilomètre sans fléchage. Nous ne sommes pas rassurés. Enfin, nous atteignons la route de St-Mard et retrouvons les flèches qui ne nous lâcheront plus jusqu'à l'arrivée.

Heureux de nous trouver par hasard sur le bon chemin, nous nous sustentons sur une aire de repos située à l'intersection de la route de St-Mard et le chemin forestier d'où nous surgissons. Puis c'est un trajet magnifique à travers bois jusque Torgny et son relais où nous sommes très bien reçus.

La fin du parcours est sans histoire et nous arrivons à Lamorteau heureux de tout ce que nous avons admiré. Ici, pas de relais. Nous reprenons nos voitures et regagnons Saint-Pancre où nous profitons des installations de la pêche.

Réunion du comité

La prochaine réunion du comité aura lieu le lundi 5 juin à 20.00 heures au local du club.

Nouvelles du club

Nicole DE DEA et Yvan GOBERT sont les heureux grands-parents de petites jumelles, Lucie et Léa nées le 4 mai

Je remercie les membres du comité pour le cadeau reçu Jean-Jacques.

Car à Vierves sur Viroin.

Réservez dès maintenant le samedi 22 juillet. Nous marcherons à Vierves puis irons visiter le musée Arthur Masson. Réservation chez Marie-Josée au ☎ 063/23.39.38.

Humour

Un homme se confesse.

Mon père, je m'accuse d'avoir pendant la guerre caché un réfugié dans mon grenier.

Mais ce n'est pas un péché, au contraire, c'est une bonne action mon fils.

Peut être mon père, mais je lui ai fait payer un loyer.

Ce n'est pas très charitable mais il faut reconnaître que vous courriez un risque.

C'est vrai, mais je voudrais que vous me disiez mon père. Dois-je lui dire que la guerre est finie.

JUIN 2000

<u>Anniversaires</u>	<u>Marches</u>	<u>Mémo</u>
1 <i>Monique EPPE</i> <i>(épouse J. LECOMTE)</i>	HAMM EROUVILLE KOCKELSCHEUER	1
2		2
3 <i>Christian GERARD</i>	ATHUS VIANDEN	3
4	ATHUS - CARIGNAN SOLEUVRE	4
5 <i>Georges MARS</i>		5
6		6
7 <i>Henry DEVIGNE</i>	TETANGE	7
8		8
9		9
10 <i>André HAMES</i>	BEAUFORT	10
11 <i>Christophe SCOYER</i>	BEAUFORT AUTRE COURT	11
12		12
13 <i>Mary DEVIGNE</i> <i>Léon COLLIN</i>		13
14		14
15 <i>Huguette BRENY</i>		15
16		16
17 <i>Louis PAQUAY</i>	MARCHE EN FAMENNE DIEKIRCH	17
18	HABAY	18 MARCHE NATIONALE
19		19
20		20
21 <i>Claudine LAUME</i>	<i>GUIL-</i>	21
22		22
23 <i>Tanja LECOMTE</i>		23
24 <i>Frédéric MARS</i>	LEUDELANGE AMMERSCHWIR	24
25	COCHEREN BERINGEN WARDIN	25
26 <i>Annette EVEN</i>		26
27 <i>Maryse PASCAL</i>		27
28 <i>Francis MICHOTTE</i>		28
29		29
30		30